

**COMMUNE DE OUERRE**

**Département d'Eure-et-Loir**

**Arrondissement : DREUX**

## **Compte rendu de la séance du jeudi 30 octobre 2025**

**Etaient Présents** : Madame Clémentine FISSON, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Marie-Laure DESMOULINS, Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN, Monsieur Patrick VASSEUR, Madame Marianne BERTHERAT, Madame Aurélie DUMONT, Monsieur Matthieu FOURAGE, Monsieur Emmanuel GATEAU.

**Représenté** : Madame Martine MAILLARD pouvoir à Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN

**Etaient absents** : Madame Sonia HENRY, Monsieur Pascal OUDET, Madame Prune BULKA, Madame Gaëlle JOUET.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Emmanuel GATEAU.

**Début de séance** : 19 heures

### **APPROBATION DU PROCES VERBAL**

Les procès-verbaux du conseil municipal du 19 juin 2025 et du 11 septembre ont été approuvés à l'unanimité

### **DELIBERATIONS**

#### **DE 024 2025 DEMANDE DE SUBVENTION FDI POUR ETUDE ET LE TRAITEMENT D'UNE CAVITÉ SOUS LA RUE SAINT ROCH**

Mme la Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a eu une recherche de cavité par forage de reconnaissance sous la rue Saint Roch en 2024.

Le coût des travaux s'élève à 12 300€ H.T soit 14 760€ T.T.C.

Mme la Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible à une aide du Conseil Départemental

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Adopte le plan de financement ci-dessous**

<b>Dépenses (€)</b>	<b>H.T.</b>	<b>T.T.C.</b>	<b>Recettes (€)</b>	
Travaux	12 300 €	14 760 €	Etat : <b>D.E.T. R</b>	

			Département : <b>F.D. I</b>	3 690 €
			AUTOFINANCEMENT	8 610 €
Total	<b>12 300 €</b>	14 760 €	<i>Total</i>	<b>12 300 €</b>

- **Sollicite une subvention de 3 690.00€ € auprès du Conseil Départemental au titre du FDI, correspondant à 30% du montant du projet.**
- **Charge Mme la Maire de toutes les formalités.**

### **DE 025 2025 DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR UN PROJET PEDAGOGIQUE D'HISTOIRE AU COLLEGE TAUGOURDEAU**

Mme la Maire expose le mail reçu par Mme WALLART, enseignante d'histoire au collège Taugourdeau de Dreux, qui demande une subvention auprès de la commune pour financer une intervention incluant un spectacle (de gladiateurs pour les 6<sup>èmes</sup> et de chevaliers pour les 5<sup>èmes</sup>) et des ateliers pédagogiques (en lien avec le programme de chaque niveau). Le coût par élève est de 20€, ils seraient 6 sur notre commune soit 120€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'accorder la somme de 120€ pour subventionner l'intervention de Mme WALLART au collège TAUGOURDEAU de Dreux.

### **DE 026 2025 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AGGLOMERATION PAYS DE DREUX POUR LA RENOVATION PLAFOND SALLE DES FETES.**

Mme la Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation du plafond de la salle des fêtes.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 15 688€ H.T.

Mme la Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible au fonds de concours de l'Agglomération de Dreux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Adopte** le plan de financement ci-dessous

	Montant Prévisionnel	Répartition
Coût prévisionnel du projet	15 688.00 €	100.00%
Fonds concours communautaire	7 843,00 €	49.00%
Auto-financement à la charge de la commune	7 845,00 €	51.00%

- **Sollicite** une subvention de 7 843 € au titre du fonds de concours auprès de l'Agglomération de Dreux, correspondant à 49% du montant du projet
- **Charge** Mme la Maire de toutes les formalités

**DE 027 2025 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE POUVANT ETRE COMPLETES PAR DES TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RESEAUX TELECOM, FIBRE ET/OU D'ECLAIRAGE PUBLIC**

L'article L. 2113-6 du Code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes pour mutualiser leurs achats. Ces groupements ont vocation à :

- Effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence nécessaires à la passation des marchés publics ;
- Assurer une meilleure visibilité des consultations auprès des entreprises potentielles ;
- Réaliser des économies d'échelle permettant d'obtenir des conditions plus avantageuses, tant économiquement que techniquement, dans les offres des entreprises ;
- Faciliter administrativement l'exécution des contrats de la commande publique.

Une convention constitutive, définissant les modalités de fonctionnement du groupement, doit être signée entre ses membres. Cette convention doit également désigner le coordonnateur et déterminer les instances compétentes s'agissant de l'attribution des marchés, accords-cadres et marchés subséquents passés dans le cadre du groupement.

Le groupement, initié par le SIE-ELY, est constitué afin de :

- sélectionner un prestataire en charge de la maîtrise d'œuvre :
  - des travaux d'électrification rurale sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat,
  - des travaux de dissimulation des réseaux télécom, fibre et/ou d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage des communes du groupement,

Mme la Maire précise que le groupement n'est pas exclusif de la passation éventuelle de marchés en dehors de cette structure, ses membres conservant en effet la faculté de réaliser leurs achats sans recourir aux services dudit groupement.

Vu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article L.2113-6 et suivants,

Vu la convention constitutive du groupement de commande annexée à la présente délibération,

Considérant l'intérêt de la commune d'adhérer à ce groupement de commande en termes de simplification administrative et d'économie financière,

Considérant que ce groupement de commande évite à chaque collectivité de lancer une consultation individuelle et permet d'obtenir des tarifs préférentiels.

**Le Conseil Municipal,**

- Décide de l'adhésion de la commune au groupement de commande initié par le SIE-ELY et relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification rurale

pouvant être complétés par des travaux de dissimulation des réseaux télécom, fibre et/ou d'éclairage public.

- Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commande annexée à la présente.
- Autorise Mme FISSON Clémentine la Maire à signer la convention constitutive du groupement.
- Autorise Mme la Maire à signer toutes pièces à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

## **COMMISSIONS MUNICIPALES**

### **TRAVAUX & VOIRIE :**

La commission Travaux s'est réunie afin d'étudier plusieurs points relatifs aux aménagements communaux et à l'entretien des équipements.

#### **1°) City Park et aménagements associés**

La commission décide :

- \*de remplacer la lice qui entoure le City Park,
- \*de mettre en place une fermeture en zigzag afin de limiter l'accès aux deux roues motorisés ou autres engins à moteur,
- \*de reprendre une délibération concernant un règlement global de l'ensemble de la zone, incluant les jeux, la table de ping-pong et le City Park.

#### **2°) Pilier de Pré**

Le pilier de Pré a été restauré par les habitants du hameau.

Il est demandé :

- \*la création d'un QR code renvoyant vers un article historique publié sur le site Internet de la commune,
- \*l'ajout d'une plaque gravée présentant une information historique synthétique sur le lieu.

#### **3°) Sécurité routière**

Les petits bonhommes ont été implantés dans la Grande Rue ainsi qu'à plusieurs points stratégiques du village pour renforcer la prévention routière.

#### **4°) Formation – Défibrillateurs**

Une réunion de formation à l'usage des défibrillateurs sera organisée prochainement.

#### **5°) Entretien du cimetière**

Concernant l'entretien du pourtour du cimetière, il a été décidé :

- \*de réaliser un coup de pelle sur 1 mètre de large afin de créer une bande périphérique permettant de limiter la repousse de la végétation,
- \*de semer du gazon ultérieurement afin de permettre un entretien facilité à la tondeuse.

Après le 11 novembre, l'entreprise Broquet reprendra les travaux au cimetière.

#### **6°) Circulation – Rue St Roch et hameaux**

Une phase test sera mise en place pour :

- \*instaurer un sens unique dans la rue St Roch,
- \*limiter la vitesse à 30km/h.

Ces mesures restent à expérimenter et sont encore en réflexion.

#### **7°) SIRP – Travaux de peinture**

L'employé communal interviendra pour repeindre une classe du SIRP pendant les vacances scolaires. Cette prestation sera facturée en régie au SIRP.

#### 8°) Dépôt de déchets verts Marnière

Il est demandé de repousser le tas de déchets afin de rendre la zone de nouveau accessible.

### **MANIFESTATIONS COMMUNALES & CEREMONIES :**

#### 1°) Halloween vendredi 31 octobre

Les enfants et les parents se retrouveront à la salle polyvalente pour un apéritif participatif après avoir frappé aux portes des oréens.

#### 2°) Commémoration mardi 11 novembre

Comme chaque année, la commémoration de l'Armistice de 1918 aura lieu à 9h45 au cimetière suivi du verre de l'amitié à la salle polyvalente.

#### 3°) Repas des aînés

Au regard du nombre croissant, notre choix de reporter l'âge à 70 ans au repas des aînés permet à la municipalité de respecter le nombre de personnes assises autorisées dans la salle polyvalente selon la réglementation en vigueur.

#### 4°) Téléthon

Le Téléthon aura lieu cette année samedi 6 décembre de 10h à 18h dans la cour de la mairie en même temps que le marché de Noël organisé par Ouerre en fête.

#### 5°) Arbre de Noël dimanche 14 décembre

Le spectacle aura lieu à 15h à la salle polyvalente suivi d'un goûter et du passage du Père Noël.

### **LIENS SOCIAUX :**

#### 1°) Permanence Assistante Sociale

\*Les permanences sociales reprennent avec Mme RONGIONNE Fanny, Assistante Sociale au Conseil Départemental, à raison d'un jeudi après-midi par mois ; les dates qui nous sont connues à ce jour : jeudi 30 octobre, jeudi 20 novembre et jeudi 4 décembre.

#### 2°) Défibrillateurs

Les défibrillateurs viennent de nous être livrés ; la commission travaux gère leur installation.

#### 3°) CMJ

Peu de candidats pour renouveler l'équipe déjà en place et peu d'engouement de ces derniers. Toutefois, Naël Fisson a été élu Président et Hugo Lafon, conseiller. Des projets sont en cours d'étude.

L'intégration du CMJ reste ouverte même en cours d'année.

### **COMMUNICATION :**

Le bulletin municipal 2026 est lancé. Il sera remis en page par l'agence Conicrea pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Cette année l'accent est mis sur la valorisation du patrimoine à travers des archives de cartes postales.

Chaque commission est chargée de la rédaction de ses pages d'informations. Les associations locales seront sollicitées au plus tôt pour fournir leurs éléments.

Nous relançons les annonceurs présents dans le bulletin 2025 et ouvrons la publication aux entrepreneurs locaux.

## **SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

### **S.I.R.P. :**

Suite à la démission de la fonction de Présidente d'Aurélia DAUBIN-LEFEVRE, les membres du SIRP se sont réunis afin d'élire un ou une nouvelle Présidente et un ou une nouvelle Vice-Présidente.

Ont été élus :

Mme Clémentine FISSON comme Présidente et Mr Philippe POMMEREAU comme Vice-Président.

### **Syndicat des Eaux de Ruffin :**

\*Approbation du rapport sur le prix et de la qualité du service public d'eau potable pour 2024. Celui-ci est consultable sur [www.service.eaufrance.fr](http://www.service.eaufrance.fr)

\*Admissions en non-valeur d'un montant total de 25 399,15€ afin d'effacer les créances irrécouvrables antérieures à 2016 transmises par le service de gestion comptable de Dreux Agglomération.

\*Modification du budget d'Eau potable dû aux travaux optionnels des impasses liés au renouvellement des canalisations à Villemeux-sur-Eure. Ecriture comptable de compte à compte (2315 > 2157) pour 60 000€.

\*Appel d'offres pour le marché de fourniture et d'acheminement électrique pour ces différents sites (Eau potable et Assainissement).

Lancement d'un nouveau marché d'une durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 (reconductible 2 ans) pour une consommation évaluée à 3200 MWh.

La commission d'Appel d'Offres se réunira le 22 octobre 2025 pour étudier les différentes offres.

\*Etude par le Bureau RISOM du déploiement de la télérelève. Projet majeur, les scénarios retenus permettront une couverture de l'ensemble du territoire du Syndicat entre 90% et 95%.

\*Information de le DGFIP d'arrêter l'impression et l'envoi des factures en 2026.

Recherche en urgence par le Syndicat d'une solution afin de continuer ce service papier et peut-être aussi promouvoir la dématérialisation grâce au nouveau site.

\*Rappel pour les futures élections municipales : les délégués actuels du syndicat restent élus tant que les nouveaux n'ont pas été officialisés.

\*La prochaine réunion sera le 26 novembre.

### **SIE-ELY :**

\*Election d'un nouveau membre du Conseil. Un représentant de Berchères-sur-Vesgre est retenu.

\*Relance du Marché de la Maîtrise d'œuvre. Le contrat se termine pour Foncier Experts au 31 décembre 2025.

\*Bornes électriques : la commune de Boutigny-Prouais adhère. A ce jour 18 bornes commandées dont 6 installées.

\*Présentation des chantiers SIE-ELY en cours et à venir par Foncier Experts. Ouerre est concerné par le renouvellement d'un poste de distribution électrique.

\*Ouerre est concerné par le renouvellement d'un poste de distribution électrique place de la Libération à Fontaine.

\*Nouvelle embauche au poste de secrétaire (en complément de Mme Mazel).

\*Animation spéciale sur le thème de l'Eclairage Public, ses nouvelles technologies, son pilotage, ses gains. Sur le territoire, constitué d'un peu près 5000 points lumineux, la moitié seulement est en Led. De nombreux intervenants (experts, fabricants et intégrateurs) se présentent et nous conseillent sous forme de stand.

\*Les prochaines réunions seront le 27 janvier 2026 (Orientations budgétaires) et le

12 février 2026 (Vote du budget).

## **COMMISSIONS DE L'AGGLO**

### **Attractivité du territoire par le développement des filières sportive, culturelle et enfance, jeunesse, famille**

#### 1°) Retour / Bilan des activités sept 2024 à août 2025

\*Une grosse activité au centre aquatique (20 232 pers/année à Vernouillet & St Rémy-sur-Avre) avec une fréquentation estivale très correcte.

Le gros problème est le recrutement : il est extrêmement difficile de trouver un MNS (Maître Nageur Sauveteur). Recruter un surveillant est moins compliqué. Il y a une grosse pénurie de MNS. L'Agglo a obtenu un crédit de la Région pour une formation d'un MNS.

\*L'Agglo gère les équipements de l'Aérodrome : piste, hangar, équipements... et peut être responsable en cas d'accident.

\*Une recette de 30 000 € de la base nautique du plan d'eau de Mézières/Ecluzelles. Le développement se poursuit avec notamment le permis bateau ; l'Agglo attend l'agrément pour ce permis.

#### 2°) Perspectives

##### A/ Présentation de la « Tournée communes »

Beaucoup de candidatures pour la saison à venir : sur 20 communes seules 12 sont retenues dont Ecluzelles et Mézières. Ouerre fait partie des communes en attente.

##### B/ Médiathèque

\*Présentation de la saison 2025/2026.

\*L'Agglo fêtera les 20 ans de la Médiathèque en 2026.

\*L'Agglo a acheté un véhicule et une mise en place d'une navette entre bibliothèques sera faite. De même ce véhicule servira pour les déplacements du Conservatoire.

\*La convention de don a été réalisée et l'Agglo a déjà touché 100 000 € de l'Etat. Petit rappel, la subvention plancher est de 500 000 € sur 3 ans. Cette convention permet de passer de la scène conventionnelle à la scène nationale en 2028 ; objectifs pouvant être atteints avec « Champs libres ».

##### C/ Conservatoire

Présentation de la saison 2025/2026.

##### D/ Atelier à spectacles

\*« Champs libres » aura lieu du 14 au 17 mai 2026 sur les communes

Jour 1 = Dreux / La Chapelle Royale

Jour 2 = Louye / La Chaussée d'Ivry

Jour 3 = Marchezais / Abondant

Jour 4 = Ecluzelles / Mézières-en-Drouais

\*Direction Enfance Jeunesse Famille

Avant de signer toute convention (exploitation des services et structures petite enfance, enfance et jeunesse de Brezolles & Laons ; ASC de Mézières), une étude est confiée au cabinet CALIA qui a déjà travaillé pour l'Agglo.

L'avenant avec l'ASC de Mézières se termine au 31/12/2025, sera prolongé jusqu'au

31 mars 2026. Une nouvelle DSP sera mise en place pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2026.

L'avenant selon les résultats de l'étude du cabinet CALIA prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2026.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Prochaine réunion de Conseil prévue jeudi 11 décembre 2025 à 19h

La séance est levée à 20h40

Madame la Maire  
Clémentine FISSON

Le Secrétaire de séance  
Monsieur Emmanuel GATEAU